

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - mars 2006 - n°88



Débat du mois : « La gestion coloniale :
de l'administration directe à la représentation politique »



enda europe

Editorial

QUE FAIRE DE NOTRE PASSE COLONIAL ?

Le calme est revenu dans les banlieues et l'émotion suscitée par la bronca universitaire contre l'article de loi sur le rôle positif de la présence française outre-mer est retombée. Mais il ne faudrait pas que s'éteigne le débat sur notre passé colonial qui, pour une fois, a quitté le milieu clos des politiques et des spécialistes pour envahir les médias et échauffer les discussions entre amis.

Le moment est venu de se demander que faire de ce passé. L'oublier, l'exalter, le condamner ? Comment faire en sorte que ce débat bienvenu et nécessaire, mais engagé dans les pires conditions et égaré dans la plus grande confusion, marque la fin d'un oubli insupportable pour les uns et pour les autres, et soit le début de la coexistence de mémoires différentes, parfois parallèles, toujours douloureuses, mais qui sont constitutives de notre nation.

Pour voir clair dans cet héritage, il faut faire le départ entre ce qui relève de la mémoire, par nature partielle et subjective et ce qui relève de l'Histoire. Il faut que les tenants de ces mémoires qui se vivent comme hostiles et exclusives, s'acceptent mutuellement et s'interdisent de prétendre détenir la vérité. Car tous les groupes et tous les milieux sont légitimes à participer à ce travail mémoriel.

Cette reconnaissance de la pluralité et de la légitimité des mémoires n'est donc possible que dans la liberté d'expression. Si l'État a un rôle à jouer, ce doit être pour garantir la liberté du débat et pour veiller à ce qu'il ne dérape pas. Il ne saurait cautionner telle ou telle mémoire et se garder de tout jugement de valeur. Quant

aux historiens, ils leur appartient de passer ces histoires au crible de la critique et de ce que leur livrent les archives.

Il nous faut aussi adopter une attitude « décolonisée » à l'égard des hommes et des femmes du Sud, car le regard que nous portons sur eux, le discours que nous tenons sur eux peuvent être aussi dévastateurs et insultants pour eux que pour ceux d'entre eux qui vivent avec nous ici en France.

Pour ce qui concerne l'Afrique qui est la préoccupation de la CADE, notre conviction est que ce que l'on appelle communément l'afropessimisme est une des manifestations les plus courantes de la nostalgie coloniale. Il a ses racines dans un préjugé hégémoniste non avoué, qui voit dans l'Arabe et dans le Noir un être par essence inférieur, trop différent de nous pour avoir sa place dans l'Histoire, dans notre Histoire, la grande. Ce préjugé se nourrit des difficultés que connaît l'Afrique et charrie l'idée que les Africains méritaient d'être colonisés, qu'ils ont été décolonisés trop tôt et qu'ils ne s'en tireront pas sans « le retour des blancs ». Nous refusons de voir l'Afrique comme un champ de ruines ; nous regardons ce continent comme un immense chantier dont les économies sont confrontées aux contraintes de la mondialisation, celles des multinationales et des institutions internationales, où la société civile est entrée en lutte avec les États pour un partage du pouvoir, où les sociétés sont aux prises avec des médias qui leur imposent leur image de la modernité.

Tel est le sens du travail de la CADE

Michel Levallois

« La gestion coloniale : de l'administration directe à la représentation politique »

Cette deuxième rencontre débat du cycle consacré aux « Chemins de la démocratie en Afrique » est consacrée à la gestion coloniale et à son évolution. Cette évolution, particulièrement marquée depuis la seconde guerre mondiale, présente de multiples facettes dont l'analyse soulève des questions. Ont tenté d'y répondre Dominique Darbon, professeur de sciences politiques en Centre d'Etudes d'Afrique Noire de Bordeaux, Alioune Badara Fall, professeur

de droit à l'université et à l'IEP de Strasbourg et Robert Bouquin, ancien Administrateur de la France d'Outre-mer et président d'associations d'aide aux enfants handicapés qui a témoigné de la manière dont il a vécu ces évolutions. Jean Clauzel, qui a dirigé la publication de l'ouvrage « La France d'Outre-mer ; témoignages d'administrateurs et de magistrats » (Karthala) a bien voulu animer cette rencontre après en avoir été l'organisateur.

Dominique Darbon aborde les changements dans l'administration coloniale jusqu'à l'indépendance en s'interrogeant sur l'évolution des processus politiques et sur leur signification, en essayant de comprendre plus particulièrement ce qu'on appelle la décolonisation aussi bien en Afrique francophone qu'en Afrique anglophone. L'analyse de la décolonisation est en effet particulièrement intéressante en ce qu'elle montre la complexité des processus politiques et le rôle qu'ont joué les élites africaines bien avant l'indépendance dans la prise en charge et la transformation du système colonial.

Quand commence la décolonisation ?

La décolonisation pose un problème de délimitation chronologique. Quand commence la décolonisation ? Pour certains historiens 1910 à 1940 est l'âge d'or de la colonisation. Mais ce serait également son crépuscule. Une historienne (Mariane Cornevin), écrit « en 1939, aucune puissance coloniale ne songe à une liquidation prochaine de la colonisation ». Si personne n'y pense, elle est déjà là. Car de nombreux éléments qui vont se développer entre 1910, quand l'administration coloniale va véritablement s'installer, et la période des indépendances, peuvent s'interpréter aussi bien comme un approfondissement de la colonisation que comme le début de la décolonisation.

En général, les politistes disent que la décolonisation commence avec la colonisation. Commence-t-elle en 1918, avec la publication des 14 points du président Wilson annonçant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Faut-il la faire débiter de la Charte de l'Atlantique par laquelle Américains et Britanniques posent le principe de l'autonomie des peuples ? Il se développe ainsi une idéologie qui tend à la décolonisation. En 1942, Winston Churchill se pose d'ailleurs la question : « Je ne suis pas Premier Ministre de sa Majesté pour présider à la liquidation de l'Empire ». Peut-on dater la décolonisation de la conférence de Brazzaville (1947) ? Son caractère ambigu aussi bien que la personnalité du gouverneur Felix Eboué font que tout en oeuvrant à des réformes, on bloque les évolutions politiques. La décolonisation remonte-t-elle à l'indépendance de l'Inde (1947) ? Ou au fiasco de Suez (1952) comme le laisseraient penser les premiers rapports confidentiels du Foreign Office, qui, à cette date évoquent l'inévitabilité de la décolonisation ?

Des processus et des conditions différentes

La décolonisation, ce n'est pour D. Darbon, sûrement pas la période qui commence avec la loi cadre de Gaston Defferre et qui s'achèverait avec l'indépen-

dance. « C'est tout un processus de très longue durée qui commence avec la construction de modalités qui vont produire cette décolonisation ». Quels sont ces processus ?

L'importation progressive du modèle métropolitain de gestion administrative dans les colonies peut aussi bien être considérée comme le signe d'une colonisation accomplie que comme celui de la fin d'un modèle propre d'administration coloniale. L'administration directe était très problématique compte tenu du manque de moyens dont elle disposait. Dans le monde anglophone, la création de la fédération d'Afrique centrale est-elle le signe que, pour les britanniques, la décolonisation est en vue, ou bien est-ce un moyen pour les britanniques de renforcer la présence d'une minorité blanche et d'éviter la marche vers la décolonisation ? Les deux lectures sont possibles.

Cette période est relativement floue, du fait des disparités qui existent d'un territoire à l'autre, entre Afrique francophone et Afrique anglophone et de même, au sein de chacun des blocs et entre l'AOF et l'AEF. On ne peut pas lire de la même façon la décolonisation là où il existe une tradition de gestion politique liée aux quatre communes de plein exercice, comme au Sénégal par exemple, où se trouve le centre administratif de l'AOF, et

le centre de l'Afrique où il y a pénurie de personnel, de moyens. La décolonisation va donc suivre des processus très différents en fonction des ressources de chacun des territoires.

Le passage à l'indépendance se fait avec les élites africaines qui émergent dès le début du vingtième siècle. D. Darbon illustre les disparités qui existent de ce point de vue entre les territoires en prenant le cas de la Gold Coast (Ghana) qui a plus d'élèves à lui seul que dans toute l'AOF. A l'inverse, le nord du Nigeria connaît, de ce point de vue, une situation aussi mauvaise, sinon pire, que l'Afrique francophone.

L'émergence des élites politiques africaines avec, en 1911, la création du Central African Native National Congress, ancêtre de l'ANC, s'accompagne de l'apparition dans le monde anglophone d'universitaires africains accédant à des postes de responsabilité. Les britanniques ont tendance à limiter le nombre d'élites mais en leur donnant le même statut qu'aux élites britanniques. Les Français vont avoir tendance à créer des élites qui, lorsqu'elles rentrent dans la fonction publique, bénéficient d'un statut de fonctionnaire local et non national.

En même temps se construit progressivement un système électif permettant aux indigènes d'avoir des représentants. C'est le cas des quatre communes du Sénégal et pour quelques territoires britanniques d'Afrique de l'Ouest. Mais les Anglais accordent un statut de représentant au niveau local à ces élites africaines alors que les Français leur accordent un statut métropolitain national. C'est ainsi que des élites africaines élues au parlement français, participeront à l'organisation de la politique française. La loi Lamine Gueye est le résultat de l'engagement d'élites africaines dans les processus politiques nationaux français et une revendication pour une reconnaissance qui aboutit à la citoyenneté. En d'autres termes, dans le système d'assimilation, la France visait à faire des élites africaines un homme universel ayant vocation à être un homme métropolitain alors que les Anglais forment des gens capables de gérer leur propre territoire. Côté français, on peut expliquer ainsi les liens un peu curieux de connivence existant à l'indépendance entre élus français et élus africains francophones.

Cette citoyenneté ne cesse de se renforcer mais en même temps, elle ne fait pas des Africains des citoyens à part entière. Certains le seront plus que d'autres en fonction de leur niveau d'éducation ; et ceci crée des tensions d'autant que tout en disposant d'un droit de vote, le nombre de leurs représentants est infime, aussi bien côté français que britannique, en comparaison avec la population blanche, ce qui permet à la puissance coloniale de continuer à assurer le contrôle du territoire.

Des processus mal discernables

Tout ceci conduit à une situation paradoxale où la décolonisation, en Afrique, va ressembler beaucoup à la colonisation. On a colonisé par défaut, au coup par coup, pour assurer le contrôle de territoires pour l'avenir sans y mettre les moyens nécessaires. La priorité, au moment de la colonisation est ailleurs : celle de préparer la première guerre mondiale. On ne va donc pas investir massivement. Par contre l'intérêt de cette colonisation sera palpable lorsque Blaise Diagne recrutera un nombre considérable de tirailleurs pour participer à l'effort de guerre. De la même façon, on va décoloniser sans savoir où on va. Les élites prennent de plus en plus de pouvoirs mais faut-il les encourager ou mettre en place des contre pouvoirs pour faire pièce aux idées émancipatrices venues d'Europe ? Les administrateurs coloniaux dans certains cas favorisaient la formation des élites qui allaient prendre plus tard le pouvoir, les Etats étant indépendants ; dans d'autres cas, bloquaient l'accession au pouvoir de ces élites. Jusqu'au tournant des années 50, la complexité des processus de colonisation et de décolonisation fait qu'on peut en donner une double lecture en en faisant soit l'instrument de construction de la colonisation, soit la mise en place des germes des indépendances à venir.

D. Darbon évoque ensuite rapidement la Communauté et l'hésitation des politiques qui se retiennent de passer à l'acte « tout en lançant un certain nombre de signaux qui montrent qu'il faut passer à l'acte ». La meilleure preuve est qu'on solde l'Empire dans des conditions de continuité extrêmement favorables qui assurent une continuité des relations particulières entre la France et l'Afrique après les indépendances.

Et pour conclure, D. Darbon estime qu'on peut dire qu'on a aussi bien raté la colonisation qu'on a raté la décolonisation ou l'inverse. Il rappelle les débats qui se sont tenus jusque dans les années 70 pour savoir quel a été le meilleur modèle colonial entre le Français et le Britannique et le meilleur modèle de décolonisation. Ce débat ressurgit ces dernières années et il faut se garder de trancher.

L'exemple du Sénégal et les ambiguïtés de la politique française

Alioune Badara Fall intervient à son tour pour commenter l'évolution historique de la gestion administrative dans le monde francophone en insistant sur le Sénégal. La colonisation française a touché un vaste territoire. La France y a apporté des structures administratives extrêmement lourdes pour exploiter les terres qu'elle venait de conquérir. La situation qu'analyse A. Badara Fall part de la deuxième guerre mondiale. L'Afrique francophone est divisée en AEF et AOF. S'y dessine une évolution provoquée à la fois par l'environnement international et par des pressions internes d'« indigènes » nourris d'idées venues de la métropole, notamment pendant l'occupation.

La période 1946-1960 est une période charnière au cours de laquelle les processus s'accélérent, même si les acteurs n'ont pas conscience de leur issue. Il y a d'abord un profond changement dans la politique de la métropole vis-à-vis de ses colonies et en même temps une poussée des Africains vers l'émancipation. Mais ces deux mouvements ne sont pas homogènes. La politique française restait ambiguë : elle voulait alléger sa présence dans les colonies tout en voulant maintenir la cohérence d'un ensemble disparate en appliquant un système politico-administratif rigide. Les mouvements d'émancipation africains étaient soutenus par des politiques africains appelés à exercer en métropole et dont les conceptions dévergeaient, d'où un foisonnement de partis politiques et des querelles de leadership. Le tout se compliquait par le rôle ambivalent des chefferies et par des facteurs culturels et religieux. Les administrateurs eux-mêmes agissaient de façon très variable selon les territoires. Au Sénégal ont été instaurées les quatre communes de plein exercice : zones géographiques dont tous les ressortissants sont automatiquement français et où s'est amorcée une politique d'assimila-

tion qui a fini par ne pas se faire. Ailleurs, on a que des sujets.

Un système inégalitaire

Le Sénégal bénéficiait ainsi d'un système de gestion administrative et politique privilégié, quoique inégalitaire, que les Français vont vouloir étendre aux autres territoires administrativement désertiques : si ce système fonctionnait plus ou moins bien dans les quatre communes, où les populations étaient métissées, tout changeait en dehors de ces communes. A partir de 1946, cette politique hybride et inégalitaire contrastant avec les idées démocratiques de la métropole a abouti aux utopies de l'assimilation et de l'association.

A. Badara Fall
relève trois types d'inégalités :

- Les inégalités liées au statut juridique des individus eux-mêmes. L'évolution de l'AOF va sécréter une sorte de construction juridique où il y a une différenciation hiérarchisée contraire à l'esprit du droit français. Tous les sujets nés en dehors des quatre communes ne sont pas des citoyens. Ils peuvent accéder à la citoyenneté à condition d'abandonner leurs coutumes alors que les ressortissants des quatre communes n'ont rien à renier de leur passé.

- L'inégalité entre les territoires au niveau de leur émancipation politique. Dès 1914, Blaise Diagne a représenté la colonie sénégalaise au parlement français. Le Sénégal a eu son premier député en France en 1948. Ailleurs, on n'en parlait même pas.

- Les inégalités liées aux structures et à l'organisation administratives. Dakar était la capitale de l'AOF. Tout était à Dakar : école de médecine, université, Institut Pasteur. A côté des communes de plein exercice, il y avait les communes mixtes où la population pouvait participer plus ou moins à la gestion locale, en relation avec les chefs traditionnels.

L'accès à la citoyenneté et le cheminement vers l'indépendance

Après la seconde guerre mondiale, ces inégalités et les rancoeurs qu'elles ont générées ont provoqué des fissures dans le modèle démocratique métropolitain. L'avènement de la démocratie entre 1948 et 1958 a été ambigu. Trois idées force se

sont exprimées :

1 - L'autonomie interne la plus large des territoires dont la loi cadre n'est qu'une étape. Elle ouvre la voie vers la citoyenneté.

2 - Le regroupement des partis politiques africains et la transformation des groupes de territoires en fédérations.

3 - La création par de Gaulle d'une Assemblée constituante et l'ordonnance de 1945 qui donne aux Sénégalais la possibilité de voter, d'élire des députés. C'est une révolution car cette ordonnance fait des ex-sujets des citoyens, les Africains enregistrant des transformations dans leur vie quotidienne. Ces événements vont accélérer un processus aboutissant à l'indépendance, mais sans qu'on puisse dire, au départ, où on va.

La loi cadre de Gaston Defferre (1956) est la plus grande réforme intervenue au sud du Sahara car elle conditionne l'évolution future de l'Afrique francophone. Le regroupement des partis politiques a permis d'élaborer des stratégies dont l'objectif était l'autonomie. Les autres acteurs, et en particulier les missionnaires, ont poussé à la libération des femmes, parfois contre la volonté des administrateurs qui souhaitaient éviter les problèmes. L'islam revêt une importance considérable, et a permis des avancées politiques dans certains pays comme au Sénégal. Il faut savoir que les musulmans font partie intégrante du système politique sénégalais. Ils ont beaucoup contribué à la diffusion d'idées dans les populations incitant ces dernières à la résistance.

Les administrateurs ont eu des attitudes variables. Beaucoup s'étant investis dans leur mission d'intérêt général se sont heurtés à des difficultés dans l'application de la loi cadre, faute d'instructions, et ont été confrontés à des luttes internes entre partis et entre chefs traditionnels. Certains se sont parfois retrouvés au service des nouveaux États indépendants.

Enfin, A. Badara Fall se demande comment se situe aujourd'hui l'Afrique dans ses relations avec la France. Les traditions africaines ont survécu au-delà de la colonisation. Le discours actuel en France n'est pas un discours à contre courant des très anciennes relations entre l'Afrique et la France. Deux faits l'interpellent : d'une part la faible participation d'hommes politiques français à l'enterrement de L. S. Senghor ; d'autre part, la grande solidarité

des pays africains avec la France lors de sa prise de position sur le conflit irakien.

Le témoignage d'un parcours d'administrateur au travers de cette époque

Robert Bouquin apporte son témoignage d'ancien administrateur des colonies sur ce passage de la colonisation à la décolonisation au travers de son propre vécu.

Sa première expérience dans cette fonction, il l'a vécue à partir de 1946 comme adjoint au commandant de cercle de Ougadougou (Haute Volta qui était alors la Haute Côte d'Ivoire). Ce vaste territoire de 550 000 habitants et de 40 000 km² n'était administré que par deux administrateurs ne disposant ni de courrier régulier, ni de moyens de communication efficaces. Les seules informations dont il disposait était le journal officiel de l'AOF tous les 15 jours et le JO de Côte d'Ivoire tous les 8 jours.

A son arrivée à Ouagadougou, la loi Lamine Gueye était passée, faisant de la population des citoyens : citoyens de statut civil qui étaient français, et citoyens de statut personnel qui étaient les Africains sans les mêmes pouvoirs. Le travail forcé venait d'être aboli et l'indigénat supprimé. Les administrateurs n'avaient donc plus le pouvoir de justice et des juges de paix ont été nommés. Le FIDES (Fond d'Investissement pour le Développement Economique et Social) est créé.

Administrer consistait à être sur les routes, à cheval, constamment, loin des problèmes politiques. Les conseillers généraux qui venaient d'être élus étaient à Abidjan. On administrait avec les chefs et en particulier avec la chefferie très structurée des Mossi, ce qui permettait d'être parfaitement renseigné et de faire passer des messages.

En octobre 1947, R. Bouquin est désigné pour aller à Abengourou, en milieu forestier de Côte d'Ivoire et au cœur de la production cacaoyère et caféière. Il a eu à y régler des problèmes liés à la politisation d'une chefferie, et ce fut une période difficile et dangereuse. Le gouverneur de Côte d'Ivoire ayant imposé un changement de chefferie, l'ancien chef est parti avec ses partisans en Gold Coast. Mais des bagarres éclatèrent faisant des morts et R. Bouquin a eu à juger les protagonistes

étant à la fois procureur, juge d'instruction et président du tribunal.

De retour à Ougadougou, il y devient chef des affaires politiques et sociales. La Haute Volta venait d'être reconstituée et était dotée d'un gouverneur avec son cabinet. Puis il est nommé chef de subdivision à Diébougou. Dans cette subdivision de 110 000 habitants, il y avait huit ethnies ayant chacune sa chefferie. La mieux organisée était celle des Lobi avec lesquels les contacts humains étaient faciles. Il y a notamment collaboré avec les missions catholiques et protestantes qui menaient une action sanitaire et sociale en profondeur.

Il est ensuite nommé à Bamako, en 1954, à la subdivision centrale. Il y fait connaissance de Modibo Keita (alors instituteur et responsable politique). Il devient ensuite directeur du Plan puis chef de

cabinet du gouverneur en 1955. C'est à ce moment qu'est promulguée la loi cadre. Il participe à sa mise en place avec tout ce que cela représentait tant au niveau politique qu'administratif car il fallait séparer ce qui relevait de l'administration de l'Etat de ce qui relevait de l'administration territoriale.

Devenu commandant de cercle à Koutiala (entre Bobo Dioulasso et Sikasso), il travaille alors à la mise en place de la Communauté, travail difficile, car ce fief était celui du PSP, et le RDA qui avait beaucoup d'influence au Soudan, voulait s'en emparer. Donc, au moment des élections à l'assemblée territoriale, des troubles éclatèrent et il fut difficile de rétablir l'ordre. Dernier commandant de cercle à Koutiala, il y a préparé la relève, transmettant la société de prévoyance à un comité local d'élus et préparant l'institution d'une mairie.

Les brèves tentatives de Fédération

Après un bref séjour en France, R. Bouquin est rappelé par Modibo Keita qui le nomme conseiller en mars 1959. Fin 1959, c'est la mise en place des indépendances avec une première tentative de Fédération entre le Sénégal, le Soudan français, la Côte d'Ivoire et le Dahomey. Houphouët Boigny refuse finalement et crée une entente avec la Haute Volta, le Dahomey et le Niger.

Ne restait plus que le Sénégal, avec Senghor et le Soudan prenant le nom de Mali avec Modibo Keita. La représentation du Mali était à Dakar avec un ambassadeur commun pour la Fédération ce qui est mal supporté et de Gaulle finit par accepter de nommer un second ambassadeur à Bamako. A partir de 1960, tout a éclaté avec l'autonomie du Sénégal et du Mali. La Fédération a vécu.

LE DEBAT

Christian Valentin, député du Sénégal pendant 30 ans, apporte son témoignage sur la période de décolonisation qu'il a vécue et sur l'action de L.S. Senghor aussi bien en France qu'au Sénégal. Senghor s'adossant à la théorie de la négritude, a entrepris de convaincre qu'il fallait décoloniser mais en souhaitant la création d'une union confédérale avec la France. Mais la France ne l'a pas suivi et s'est ralliée aux thèses d'Houphouët Boigny qui préconisait une autonomie par territoire. Selon C. Valentin, on en subit aujourd'hui toutes les conséquences. La communauté a été éphémère car à peine constituée, on savait qu'on s'acheminait vers l'indépendance, ce pour quoi militaient les partis politiques.

Un journaliste africain exprime son émotion de voir l'intérêt suscité par l'Afrique. Mais il regrette que les jeunes ne s'y intéressent pas suffisamment car il lui semble qu'une meilleure connaissance de l'Afrique est nécessaire en France. Il s'interroge par ailleurs sur les raisons pour lesquelles la France est allée en Afrique et invite

les orateurs à s'interroger sur ce qu'aurait été la décolonisation sans Sekou Touré. D. Darbon tente de répondre à ces questions difficiles en donnant son sentiment personnel : la France est allée en Afrique car il y a eu un effet de concurrence entre les pays colonisateurs et une course aux territoires pour créer un empire, mais c'était une démarche non préméditée.

Jean Clauzel, sur ce dernier point, rappelle qu'à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, il y avait chez de nombreux officiers le souci d'affirmer la force de la France et de son armée, après la défaite de 1870.

Et curieusement, les partis de droite, contrairement à Jules Ferry, étaient opposés à la colonisation car les actions militaires distraient les forces nécessaires pour combattre l'Allemagne. A.B. Fall souligne par ailleurs que la présence française a été antérieure à la colonisation.

R. Bouquin indique de son côté que les raisons qui ont conduit la France à aller en Afrique ont varié suivant les époques et il est difficile d'évoquer une raison particulière, tant les influences ont été diverses et mélangées, et sans

que l'on puisse discerner une fil conducteur. Tous les intervenants tombent d'accord pour dire que la question est très compliquée.

Une étudiante en doctorat de sociologie se demande si l'administration directe était une bonne chose. R. Bouquin indique que la France ayant conquis ses territoires par la négociation ou par la force, s'est trouvée confrontée au problème d'établir un contact avec la population. Les premiers administrateurs étaient des officiers qui avaient une culture de commandement direct et centralisateur. L'administration directe était faite avec les chefferies et avec les commis africains formés sur place. En fait, comme le souligne D. Darbon, si on regarde bien comment les choses fonctionnaient, il y a eu mélange entre administration directe et indirecte. Si la centralisation a été plus forte dans les pays francophones à l'indépendance, c'est que les pays africains ont importé massivement le modèle centralisateur métropolitain qui s'est imposé dans toute sa rigueur.

Philippe Mathieu

L'agriculture fondamentale pour l'Afrique et pour l'OMC

La 24^e conférence régionale Afrique de la FAO s'est tenue à Bamako du 20 janvier au 3 février 2006. Le Mali consacre 14% de son budget à son agriculture, proportion rare, malgré la décision prise en 2003 à Maputo d'allouer à ce secteur au moins 10% des ressources budgétaires avant 2008. La FAO va d'ailleurs financer à hauteur de 114 milliards CFA un plan de sécurité alimentaire sur cinq ans. « L'agriculture, qui concerne 70% de la population, est un élément fondamental du PIB, de la balance commerciale et des paiements et de la monnaie de ce pays », a déclaré Jacques Diouf, directeur général de la FAO.

Les 150 participants ont décidé de lancer un programme africain pour les engrais, les semences et les biotechnologies, nécessaires à une agriculture performante. Pour lutter contre les torts que lui causent les feux de brousse, les experts recommandent une gestion cohérente du foncier, intégrant ses dimensions sociale, politique et économique, dans un cadre législatif favorable aux investissements.

On constate que le déficit de la balance agricole du continent était de 20 milliards de dollars en 2001/2003 et la part africaine des exportations mondiales est passée de 8% en 1980 à 3,4% en 2000. Il y a donc urgence à moderniser l'agriculture en agissant sur les six « facteurs succès » : maîtrise de l'eau, aménagement des terres, utilisation des engrais, protection des cultures, promotion de la recherche et de l'innovation. La mauvaise gouvernance et la corruption ont été stigmatisées comme une des causes des famines encore existantes. La FAO incite de son côté, à privilégier la petite irrigation villageoise plutôt que les grands barrages, qui ont montré leurs limites.

Enfin on a aussi parlé de la grippe

aviaire. L'Afrique de l'Ouest située dans la partie sud de la route migratoire des oiseaux entre Turquie et Méditerranée, doit être incluse dans le plan d'action mondial, lancé lors de la Conférence de Pékin en janvier dernier et doté de 2 milliards de dollars.

Sucre et coton en hausse

Parmi les cultures d'exportation qui concernent particulièrement l'Afrique noire et l'Océan Indien le sucre et le coton sont encore sous les feux de l'actualité.

Le 1^{er} février 2006 la Chambre des Représentants, après le Sénat, a donné son accord à la suppression des subventions américaines au coton. Le principe avait été annoncé à la conférence de l'OMC à Hong Kong. 300 millions de dollars sur un total de 4 milliards accordés aux 25 000 producteurs américains compensent à peine les 400 millions de pertes annuelles estimées pour les pays producteurs africains. Cette diminution des soutiens, qui entrera en vigueur le 1^{er} août, devrait quand même entraîner un renchérissement du coton américain à l'exportation.

Les Etats-Unis sont de loin en tête avec 2,5 millions de tonnes exportées devant l'Afrique francophone (900 000 t.), l'Ouzbékistan (800 000 t.) et le Brésil (500 000 t.). Ce dernier vient d'apparaître sur le marché et en représente déjà 10%.

Pour le sucre le Brésil joue un rôle capital. Sa plainte à l'OMC contre l'Union européenne a entraîné une modification drastique du système des prix garantis dont profitaient les producteurs européens et ceux des ACP. L'Europe n'exportera pratiquement plus et les champs de canne seront reconvertis. De toutes les plantes, la canne à sucre a le meilleur bilan énergétique. L'éthanol brésilien est rentable

à partir d'un pétrole à 40 dollars le baril ! D'où explosion des plantations dans ce pays.

Outre sa présence croissante dans ces deux productions le Brésil joue un rôle essentiel à l'OMC. Animateur du G 20 (pays émergents) il veut obtenir des pays du Nord une plus grande ouverture de leurs marchés agricoles. Au cours de son voyage en Afrique en février, il a essayé de convaincre ses interlocuteurs de l'intérêt de cette proposition qui animera les négociations à Genève durant cette année. Cette ouverture au Nord s'accompagnerait d'une ouverture au Sud. Or dans la plupart des cas les exportations africaines ne sont pas aux normes internationales, par contre les importations européennes et américaines perturberaient les économies nationales. Le Brésil ignore ces contingences : il est aux normes et saurait résister aux importations. Ce pays se lance sur les marchés au moment où les cours du sucre sont durablement à la hausse (à cause du prix du pétrole) et ceux du coton également en hausse, car concurrent des textiles synthétiques à base de pétrole. Au sein de l'OMC, une rencontre d'experts en janvier n'a pas abouti. Etats-Unis, Europe et Brésil se rejettent la responsabilité de ces blocages dont le cœur est l'agriculture.

Pour résister aux péripéties de l'année 2006, on peut penser que les agricultures africaines vont continuer à se rapprocher des normes internationales avec l'aide des crédits européens de mise à niveau et développer les cultures vivrières et de consommation locale pour assurer un revenu à une partie du paysannat.

Robert GINESY

NDLR. L'essentiel des informations utilisées dans cette page provient de l'hebdomadaire « Marchés Tropicaux ».

Le baromètre de la CADE

Les grandes entreprises en Afrique

Le Monde nous offre deux articles sur l'activité de grandes entreprises mondiales en Afrique.

Le 3 février, ce sont les saigneurs d'hévéas, « les forçats de Firestone » dont il est question : Au Libéria, dans une des plus grandes plantations de caoutchouc du monde, John Mulbah, 43 ans, transporte à la pesée, 4 fois par jour, tout au long de l'année, le latex qu'il a récolté des 700 arbres qui lui sont affectés, à raison de 60 kg par charge... ». Ce travail, « on ne fait qu'en mourir » dit-il. La description parle du travail des enfants qui aurait perduré jusqu'à l'an passé, des rejets de l'usine dans la rivière où la pêche est abondante « car les poissons sont saouls ». Une ONG a attaqué Firestone en Californie pour travail forcé. Et sur le marché de Monrovia les pneus vendus sont des pneus usagés en provenance d'Europe alors que toute la production de latex est partie se faire transformer aux USA.

Le 15 février, Danone et Lafarge ont les honneurs du journal : Danone pour la présentation de son activité de vente d'un yaourt adapté en composition et en prix à la clientèle de Soweto sans pour autant avoir sacrifié à la rentabilité de l'entreprise mais en ayant fait un choix éthique inspiré d'une expérience faite en Indonésie. Lafarge pour son action auprès de ses employés dans la lutte contre le Sida par la pratique déjà ancienne (2001) d'analyses confidentielles, de formation de volontaires parmi les travailleurs, le recours à des intervenants extérieurs et la mise à disposition de traitements anti-rétroviraux. La direction estime que

ne rien faire lui coûterait environ 30% de plus que les dépenses actuelles.

Images

« Amadou Toumani Touré, l'exemplaire » titre *Le Monde* pour son portrait publié le 24 janvier. Homme et président, ATT dit : « j'ai grandi dans une très grande famille où l'individu n'était rien, la solidarité tout ». « Auteur d'un coup d'Etat, il y a quinze ans, il a rendu le pouvoir aux civils. Il est l'hôte du premier Forum social mondial organisé en Afrique ». *Le Monde* consacre le 16 février deux pages à « l'argent des dictatures : la Suisse vide ses coffres ». Dans le cadre de la lutte anti-blanchiment la Suisse s'intéresse aux « pep » (personnes politiquement exposées). Ainsi 458 millions de dollars ont pu être rendus via la Banque Mondiale au Nigeria pour des projets de développement, sur les 700 millions détournés par Sani Abacha entre 1993 et 1998. L'article parle de huit contentieux en cours dont trois concernent des Africains : outre Sani Abacha, il s'agit de José Dos Santos et de Mobutu Sese Seko.

Le 18 février deux pages sont consacrées cette fois au « combat des fermiers blancs du Limpopo » (Afrique du Sud). L'article traite en fait de l'application de la refonte agraire destinée à « rendre » des terres aux communautés locales, mais avec une volonté du gouvernement de ne pas tomber dans les errances du Zimbabwe voisin. Les jeunes fermiers blancs ne contestent pas la justesse du procédé mais craignent les pesanteurs d'ordre administratif. Dans cette région, aucune des fermes rendues n'est un succès économique, car le rapport au sol des bénéficiaires est plus celui d'un habitat que d'une exploitation agricole.

Le 23 février une page du *Monde*

débat des « nouvelles réalités d'Afrique ». Un premier article de Jack Straw porte sur « dix grands enjeux pour les pays africains ». Tous les aspects positifs qu'il a pu noter lors de son dernier voyage en Afrique ne sont pas suffisants pour permettre au continent d'accéder à une prospérité durable. Et il distingue dix grands enjeux pour la prochaine décennie : trois traditionnels : pauvreté, gouvernance, paix auxquels s'ajoutent la lutte contre le terrorisme, l'émigration, le crime et la drogue, la sécurité de l'énergie (initiative pour la transparence des industries extractives), la changement climatique (préservation des forêts), les relations avec l'Islam, la Chine. Il conclut en rappelant que nos pays (Grande Bretagne et France) ont une histoire en Afrique et en disant son espoir que nous saurons agir ensemble et avec l'Afrique elle-même.

Un deuxième article pose la bonne question (pour la Cade) : « Et si on parlait de ce qui va bien ? » par Jean Dassiam Fiawoumo.

Partant du constat que les trois rapports 2005 de l'OCDE, de l'ONU et du CIAN convergent sur la conclusion que « l'Afrique est dans une phase de reprise économique et de croissance » il s'étonne que « la couverture médiatique reste invariablement défaitiste ». Et de décliner tous les points positifs de l'économie africaine, à nous faire quelquefois pâlir d'envie, ce qui ne veut pas dire qu'il nie les problèmes existants. Il s'agit d'un problème d'image, telle qu'il est analysé dans le livre de Christian d'Alayer *Un crime médiatique contre l'Afrique*. Il termine par : « N'ajoutons pas aux maux de l'Afrique l'injustice de nos mots, tant il est vrai que, eux aussi, peuvent tuer ».

Jean Brice Simonin

Chez nos partenaires

- **Table ronde publique** sur « *L'Afrique des banlieues françaises* », au Centre d'Etudes Africaines (EHESS-CNRS), jeudi 9 mars 2006 de 14h à 19h. Amphithéâtre de l'EHESS, 105 boulevard Raspail, Paris 6^e. Avec la participation de Michel Agier, Rémy Bazenguissa-Ganga, Isabelle Coutant, Armelle Cressent, Didier Fassin, Benoît Hazard, Michel Kokoreff, Achille Mbembe, Elikia Mbokolo, Pap Ndiaye, Emmanuel Terray, Mahamat Timera...

- Avenir NEPAD International organise une séance de restitution du séminaire international qui s'est tenu en octobre dernier au Cameroun sur le thème « *Organisation de la société civile africaine, diasporas, Nepad et gouvernance* ». Ce séminaire a été organisé avec le concours du Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire du Cameroun, du Ministère français des Affaires Etrangères et de la coopération canadienne. Cette restitution aura lieu à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, 199 bd. Saint-Germain le mardi 21 mars de 17h à 19h.

- Dans le cadre de l'année Senghor, signalons que le 8 mars 2006 au Musée Dapper, aura lieu une **évocation de Senghor** par Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, Alain Decaux, historien, membre de

l'Académie Française et René Depestre, poète et écrivain (Haïti).

- Le Master-Pro Coopération Internationale, Action Humanitaire et Politiques de Développement (DCAH/CIAHPD) de l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne vous informe de la tenue des **V^e Rencontres de l'Humanitaire de la Vie**, avec la

Fondation de France et France Inter, en partenariat avec le DCAH, les coordinations d'ONG, la Conférence des Grandes Ecoles qui se tiendront le 31 mars 2006 à la Bibliothèque Nationale de France, Quai François Mauriac. Le thème de cette édition portera sur « **Solidarité internationale : nouvelles générations, nouvelles approches** ».

AGENDA DE LA CADE

Le cycle sur « **la marche de l'Afrique vers la démocratie** » se poursuit. Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine rencontre débat qui aura lieu :

le mercredi 22 mars 2006

dont le thème sera

« **Des soleils des indépendances au crépuscule des dictatures** »

à l'Amphithéâtre de l'EHESS, 105 boulevard Raspail, Paris 6^e
(métro Saint Placide ou Notre-Dame-des-Champs).

Elle sera présentée par :

Daniel Bourmaud, *agrégé de sciences politiques et professeur à l'université de Pau et des Pays de l'Adour*
et **Rémy Bazenguissa-Ganga**, *maître de conférences en sociologie à l'Université de Lille 1*

et animée par :

Christine Deslaurier, *chargée de recherches à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)*
et **Vincent Foucher**, *chargé de recherche au CNRS, CEAN de Bordeaux, rédacteur en chef de la revue « Politique africaine ».*

Les rencontres débats suivantes de ce même cycle auront lieu :

le mercredi 26 avril 2006

sur le thème « **La gésine de l'Afrique moderne : de la démocratie formelle à la démocratie réelle** »,

le mercredi 17 mai 2006

qui traitera « **des vieilles démocraties africaines** ».

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901
Président : Michel Levallois
Vice-Présidents : Raymond Césaire,
Jean Clauzel, Xavier de Fransu, Henri Senghor.
Secrétaire Général : Philippe Mathieu
Trésorier : Bernard Monnier

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Michel Levallois
Comité de rédaction : Robert Ginesy,
Michel Levallois, Philippe Mathieu, Bernard Monnier, Denyse de Saivre, Henri Senghor.
Maquette : Atelier Visconti

La CADE : 5 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris, France.
Tél. : 01 44 93 87 45 / Fax : 01 44 93 87 50
E-Mail : endacade@wanadoo.fr
Web : www.afrique-demain.org

Abonnement à *La Lettre de la CADE* :

Nom Prénom

Adresse

.....

Code postal Ville

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros. Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.